

## Près d'un emploi sur cinq est peu qualifié en Ile-de-France

*Les emplois peu qualifiés (ouvriers, employés) représentent 18 % de l'emploi francilien, part inférieure à celles des autres régions. Les employés peu qualifiés travaillent plus particulièrement là où les densités d'emploi et de population sont fortes. Les emplois d'ouvriers peu qualifiés sont davantage localisés en périphérie, sur de grandes emprises d'activité.*

Pascale Leroi et Laure Thévenot, IAU Ile-de-France

L'Ile-de-France rassemble des activités économiques variées : des secteurs économiques de portée internationale, à forts contenus créatifs et intellectuels, ainsi que des activités répondant aux besoins des habitants, des voyageurs d'affaire et des touristes. Les emplois mobilisant des compétences pointues cohabitent ainsi avec des emplois peu qualifiés qui demandent peu ou pas de diplômes. Ces emplois assurent de nombreuses fonctions qui répondent aux besoins de la population et des entreprises. Ils nécessitent des compétences diversifiées par ailleurs peu valorisées. Les emplois peu qualifiés, indispensables au fonctionnement de la métropole, procurent un emploi à près d'un million de personnes en Ile-de-France (⇒■ Qu'entend-on par emploi peu qualifié ?).

### Davantage d'employés peu qualifiés que d'ouvriers

L'Ile-de-France totalise 18 % d'emplois peu qualifiés pour une moyenne nationale

de 23 %. Les autres régions françaises en comptent entre 21 % (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées) et 28 % (Picardie). La plus faible part des emplois peu qualifiés en Ile-de-France s'explique par la surreprésentation des fonctions de décision et de conception-recherche. La plus faible présence de l'industrie a également un impact direct sur les effectifs d'ouvriers peu qualifiés : ils représentent 6 % de l'emploi

francilien pour une moyenne nationale de 10 %. Au sein même de l'industrie, ils ne représentent que 14 % des effectifs (20 % en France). L'industrie francilienne est en effet, elle-même, très orientée vers les activités de conception et de recherche.

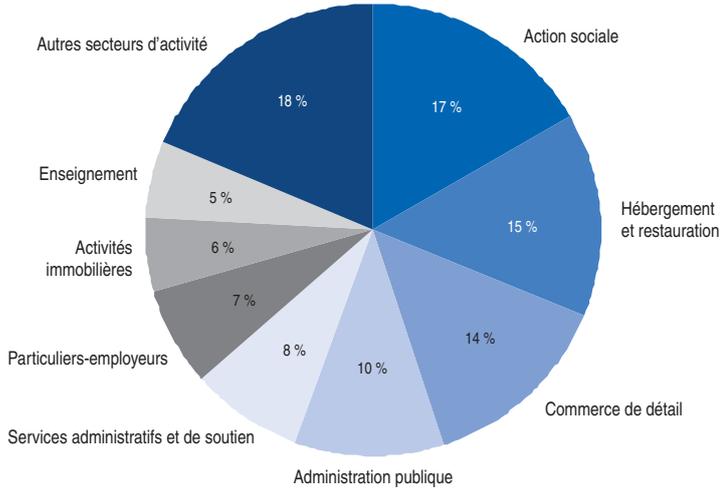
Au cours des quarante dernières années, l'emploi ouvrier a fortement diminué suite aux fermetures d'établissements in-

#### 📌 972 600 emplois peu qualifiés en Ile-de-France en 2007

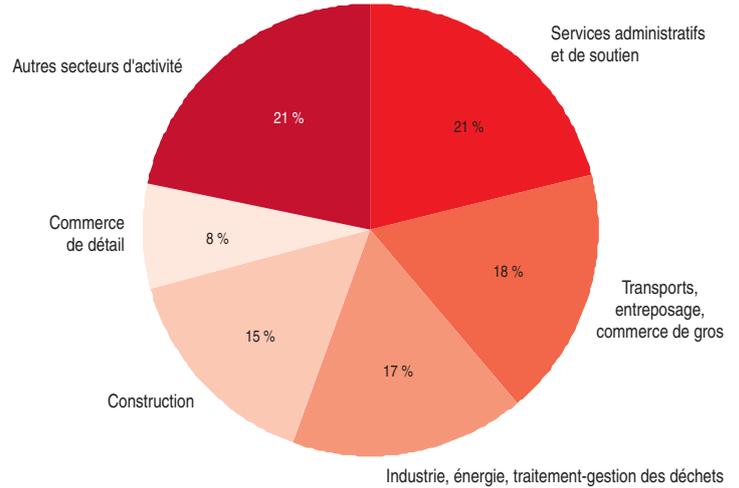
	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi régional (%)
Agriculteurs exploitants	7 500	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	249 500	4,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1 507 100	27,1
Professions intermédiaires	1 480 400	26,6
<b>Employés non qualifiés</b>	<b>627 500</b>	<b>11,3</b>
Employés qualifiés	888 300	15,9
<b>Ouvriers non qualifiés</b>	<b>345 100</b>	<b>6,2</b>
Ouvriers qualifiés	465 000	8,3
<b>Total emplois</b>	<b>5 570 400</b>	<b>100,0</b>
<b>Total emplois peu qualifiés</b>	<b>972 600</b>	<b>17,5</b>

Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

**② Huit secteurs d'activité emploient chacun plus de 5 % des employés peu qualifiés**  
Répartition des emplois par secteur



**③ Cinq secteurs d'activité emploient chacun plus de 5 % des ouvriers peu qualifiés**  
Répartition des emplois par secteur



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

dustriels. En Ile-de-France, la part des ouvriers dans l'emploi peu qualifié a ainsi reculé de près de 11 points entre 1990 et 1999, passant de 46 % à 35 %. La baisse s'est enrayée depuis. Les ouvriers peu qualifiés représentent 35 % des emplois peu qualifiés franciliens en 2007, un poids identique à celui de 1999.

Autrefois employés dans l'industrie, les actifs peu qualifiés trouvent désormais, en grande partie, des débouchés dans les services. Le volume de postes d'employés est, davantage que pour les ouvriers, lié à la densité des emplois et de la population. Dès lors, leur proportion est relativement stable d'une région à l'autre, allant de 11 % (Ile-de-France) à 14 % (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur). En revanche, la part des ouvriers peu qualifiés varie de 6 % (Ile-de-France) à 15 % (Picardie).

**Des débouchés dans les services**

Les ouvriers et employés peu qualifiés travaillent dans un petit nombre d'activités économiques. 64 % des postes d'employés peu qualifiés et 79 % des ouvriers peu qualifiés sont concentrés dans cinq secteurs d'activité économiques **②** et **③**. Pour les employés, ces secteurs relèvent essentiellement des services. Les ouvriers peu qualifiés trouvent aussi des débouchés dans l'industrie et la construction, mais les activités industrielles sont désormais minoritaires dans leur emploi. Pour comparaison, 47 % des emplois, toutes catégories sociales confon-

dues, sont concentrés dans cinq secteurs économiques.

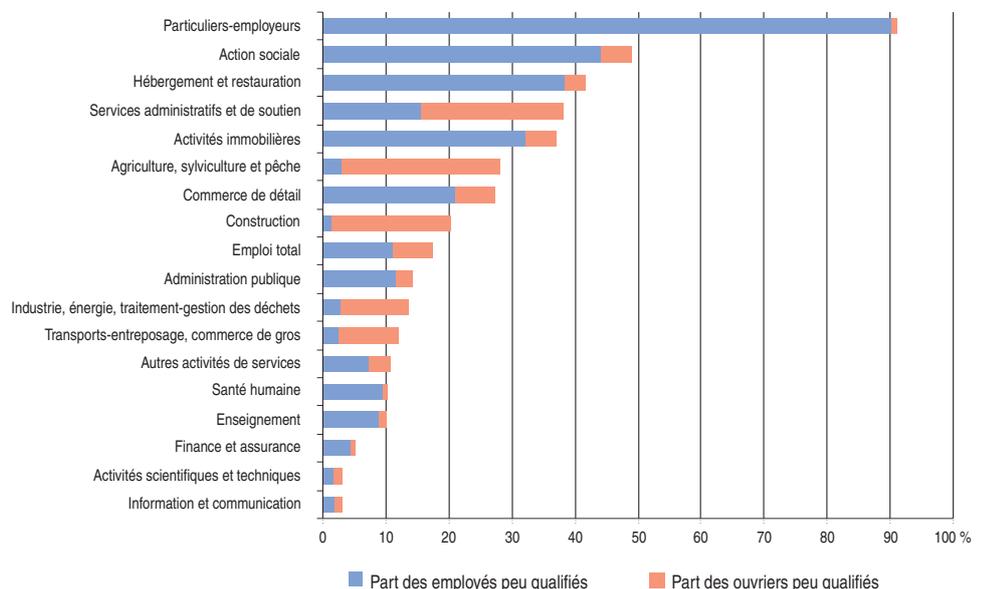
Les personnes peu qualifiées sont présentes dans tous les secteurs économiques, et dans certains elles sont largement majoritaires. Elles occupent notamment 91 % des emplois fournis par les particuliers-employeurs. Entre 40 et 50 % de ceux de l'action sociale et de l'hébergement-restauration sont peu qualifiés **④**. A l'inverse, l'enseignement, la santé, les activités administratives ou les secteurs à haute valeur ajoutée nécessitent une faible proportion d'emplois de cette catégorie.

Seuls 14 % des emplois industriels sont peu qualifiés. Certaines industries ont

un recours plus important à cette main-d'œuvre comme l'industrie alimentaire (31 %), l'industrie textile (23 %) et l'industrie du caoutchouc et plastique (20 %).

Parmi les 58 professions qui composent l'emploi peu qualifié, vingt d'entre elles comptent chacune plus de 15 000 emplois. Ces vingt professions totalisent 80 % de l'emploi peu qualifié francilien **⑤**. Les professions les plus fréquentes pour les employés peu qualifiés sont des métiers d'aide à la personne : garde d'enfants, aide à domicile, conciergerie... (31 % d'entre eux). Ces professions sont très féminisées. Puis viennent les métiers de distribution-vente, d'agents de service des équipements, d'hôtellerie-

**④ Sept secteurs d'activité fonctionnent avec une proportion élevée d'emplois peu qualifiés**



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

restauration ou encore des métiers de la sécurité et d'accueil dans les entreprises (13 %). Et même si l'industrie emploie désormais peu d'ouvriers peu qualifiés, la moitié d'entre eux réalise des tâches de fabrication (industrielle, bâtiment, agricole) puis de transport-manutention (31 %), essentiellement exercées par des hommes, et enfin de nettoyage (17 %).

Les emplois peu qualifiés sont faiblement rémunérés et s'exercent dans des conditions d'emploi généralement plus difficiles. Ils sont plus fréquemment à temps partiel (24 % contre 14 % pour l'ensemble des salariés franciliens) et de courte durée : 18 % des emplois peu qualifiés sont sous contrat à durée déterminée ou en intérim par exemple, contre 12 % pour l'ensemble des salariés franciliens. Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes occupant un emploi peu qualifié : elles occupent 55 % des postes peu qualifiés pour une moyenne régionale de 48 %. C'est également le cas des personnes sans diplôme, des jeunes et des immigrés.

### Des opportunités d'emploi différenciées selon les départements

La localisation des emplois peu qualifiés s'inscrit dans trois dynamiques majeures : la concentration des emplois franciliens (39 communes et arrondissements regroupent la moitié de l'emploi régional), la spécialisation de l'ouest parisien et des Hauts-de-Seine dans la production dite « abstraite » (recherche, gestion, commercialisation) avec ses prolongements dans les Yvelines, le desserrement des activités de production et de transport-logistique .

Du fait de la concentration des activités au cœur de l'agglomération, Paris totalise 31 % des employés peu qualifiés et 21 % des ouvriers peu qualifiés de la région. Ces emplois sont cependant sous-représentés dans la capitale, fortement orientée vers les activités à haute valeur ajoutée . La diversité des activités économiques parisiennes, le rôle culturel et touristique de la capitale conduisent à une orientation des emplois peu qualifiés vers les activités d'hébergements et de restauration (17 % d'entre eux), les services administratifs et

### 5 Vingt professions peu qualifiées comptent chacune plus de 15 000 emplois

	Nombre d'emplois	Part des femmes (%)
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	68 100	99
Nettoyeurs	58 800	61
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	53 200	51
Agents civils de sécurité et de surveillance	51 300	12
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	51 000	67
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	47 000	95
Caissiers de magasin	46 300	86
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	46 200	97
Vendeurs non spécialisés	39 600	66
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	39 100	74
Conducteurs livreurs, coursiers (saliés)	36 000	3
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	35 500	34
Concierges, gardiens d'immeubles	34 000	75
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	33 700	8
Vendeurs en alimentation	27 500	68
Agents de service des établissements primaires	27 500	92
Manutentionnaires non qualifiés	24 600	21
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	23 100	40
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	21 500	1
Employés de libre service du commerce et magasiniers	15 400	46

Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

de soutien (12 %), le commerce de détail (10 %) et les activités immobilières. Paris accueille toujours un cinquième des emplois d'ouvriers peu qualifiés. Mais les activités industrielles et de logistique trouvant peu leur place dans la capitale, les ouvriers peu qualifiés sont sous-représentés au regard de leur poids dans l'emploi régional.

Le département des Hauts-de-Seine, spécialisé dans les fonctions de commandement, compte désormais une part de cadres supérieure à celle de Paris. C'est le département où l'emploi peu qualifié est le moins présent. Il est orienté vers les activités de services (action sociale, administratifs) et vers les postes

offerts par les particuliers employeurs, en lien avec le niveau de revenu de la population. Plus encore qu'à Paris, du fait du recul des activités de production, les ouvriers peu qualifiés sont sous-représentés. C'est aussi le seul département francilien où les employés peu qualifiés sont sous-représentés par rapport à la moyenne régionale.

La Seine-Saint-Denis est le département de la petite couronne où la présence de l'emploi peu qualifié est la plus importante, notamment pour les ouvriers. Ceux-ci trouvent leur place dans une économie diversifiée. Ils se répartissent dans les services (administratifs et de soutien, action sociale) mais aussi dans

### Qu'entend-on par emploi peu qualifié ?

La notion de qualification renvoie à la fois à des caractéristiques de l'emploi occupé (tâches réalisées, reconnaissance statutaire et salariale, degré de responsabilité...) et à celles des personnes (niveau de diplôme, d'expérience). Nous privilégions ici l'analyse de l'emploi peu qualifié et des actifs occupant ce type d'emploi. L'emploi peu qualifié peut être défini comme le premier degré d'emploi sur l'échelle des qualifications ne nécessitant pas un niveau ou une spécialité de diplôme spécifique. Les emplois considérés comme peu qualifiés nécessitent de nombreuses compétences mais celles-ci ne sont pas reconnues ou valorisées, raison pour laquelle elles restent peu visibles. Il n'existe pas d'indicateur synthétique permettant de saisir l'ensemble des composantes constituant la qualification. L'emploi peu qualifié est ici identifié à partir de la nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles). La distinction selon la qualification de l'emploi est déjà établie pour les ouvriers. Les livreurs ont été intégrés dans les ouvriers peu qualifiés. La classification établie par O. Chardon est utilisée pour distinguer les employés qualifiés et peu qualifiés. Avec cette démarche, 58 professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont retenues (24 PCS d'employés peu qualifiés et 34 PCS d'ouvriers peu qualifiés).

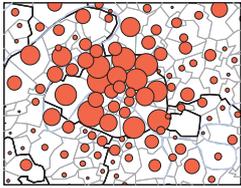
## 6 Les logiques de localisation varient selon le secteur d'activité

### Services administratifs et de soutien

Nombre d'emplois  
Total Ile-de-France = 122 300



Limites départementales  
Limites communales

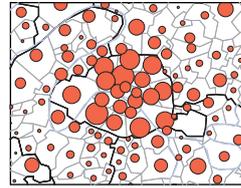


### Commerce de détail

Nombre d'emplois  
Total Ile-de-France = 114 100



Limites départementales  
Limites communales

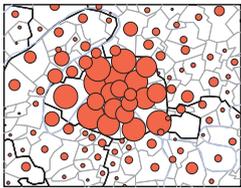


### Hébergement - Restauration

Nombre d'emplois  
Total Ile-de-France = 99 200



Limites départementales  
Limites communales

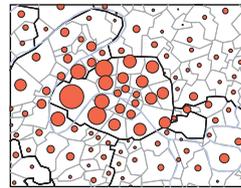


### Particuliers-employeurs

Nombre d'emplois  
Total Ile-de-France = 44 000



Limites départementales  
Limites communales

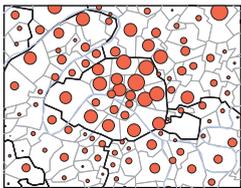


### Industrie

Nombre d'emplois  
Total Ile-de-France = 72 500



Limites départementales  
Limites communales

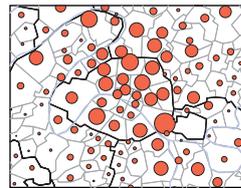


### Transport - entreposage et commerce de gros

Nombre d'emplois  
Total Ile-de-France = 78 400



Limites départementales  
Limites communales



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

le commerce de gros et le transport, l'industrie et la construction.

Les emplois peu qualifiés sont légèrement plus présents que la moyenne dans le Val-de-Marne. Les établissements du commerce de gros et des transports en sont les principaux employeurs (13 % des effectifs).

Les emplois peu qualifiés sont relativement plus présents dans deux autres départements franciliens : la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise. En Seine-et-Marne, 12 % des emplois peu qualifiés sont dans l'industrie, une part plus élevée que la

## 7 Une part d'emplois peu qualifiés très supérieure à la moyenne régionale en Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis

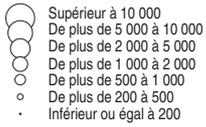
	Ouvriers peu qualifiés	Indice de spécificité*	Employés peu qualifiés	Indice de spécificité*
Paris	73 800	68	193 300	98
Hauts-de-Seine	35 600	63	84 400	82
Seine-Saint-Denis	45 900	138	61 400	102
Val-de-Marne	38 300	121	62 500	106
Seine-et-Marne	43 600	161	58 500	119
Yvelines	35 900	106	64 000	104
Essonne	32 500	122	50 800	104
Val-d'Oise	39 500	146	54 400	111
<b>Ile-de-France</b>	<b>345 100</b>	<b>100</b>	<b>627 500</b>	<b>100</b>

\*l'indice de spécificité correspond au ratio entre la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total départemental et la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total d'un territoire de référence, ici la région (multiplié par 100).

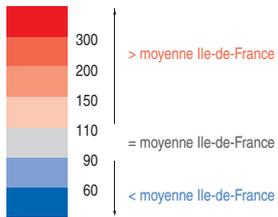
Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

## 8 Les emplois d'employés peu qualifiés, une localisation liée à la densité

Nombre d'emplois  
(Total Ile-de-France : 627 500)

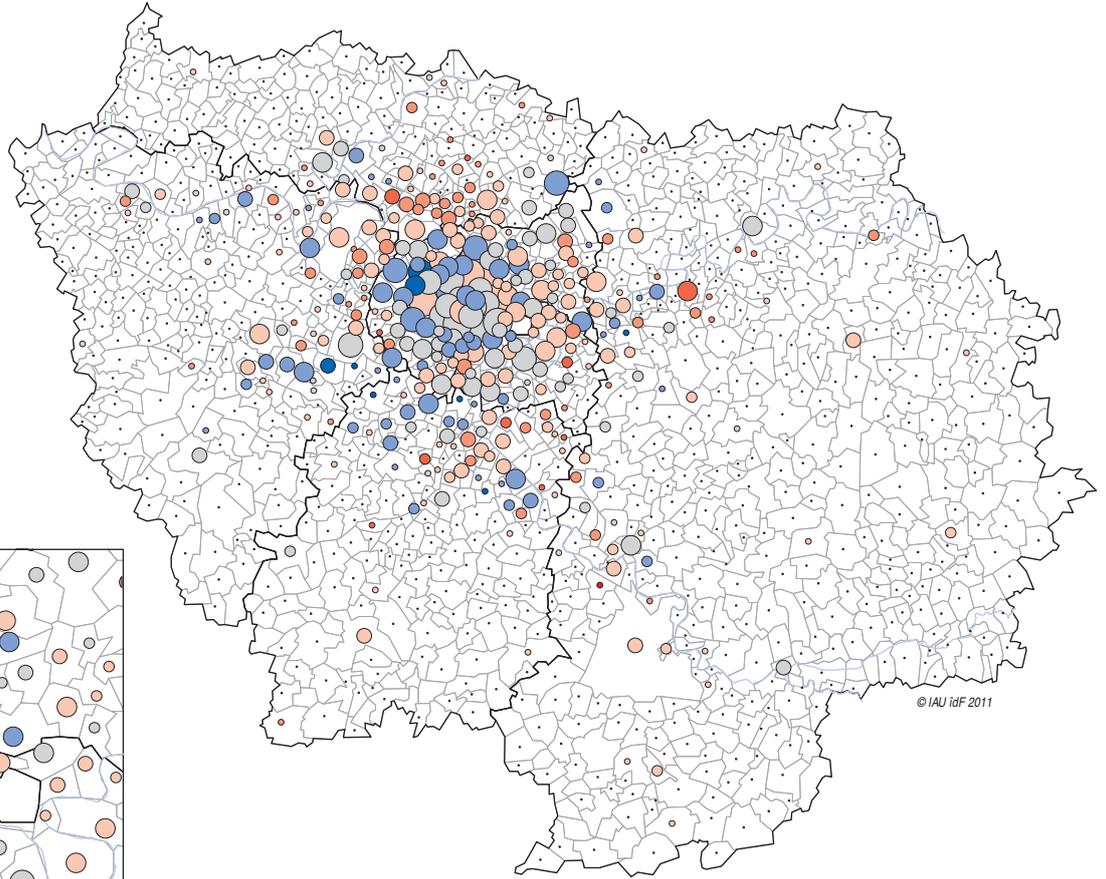
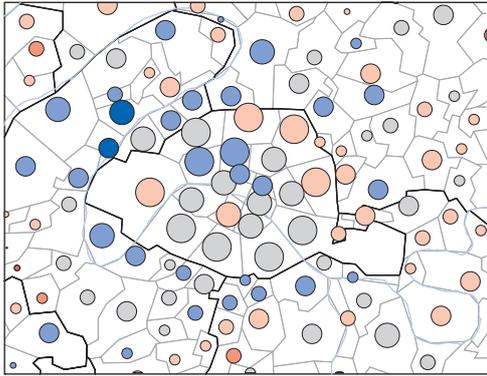


Indice de spécificité



— Limites départementales

— Limites communales

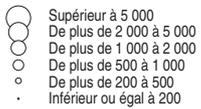


© IAU idF 2011

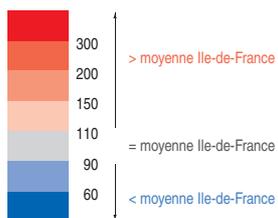
Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

## 9 Les emplois d'ouvriers peu qualifiés, sous-représentés à l'Ouest

Nombre d'emplois  
(Total Ile-de-France : 345 100)

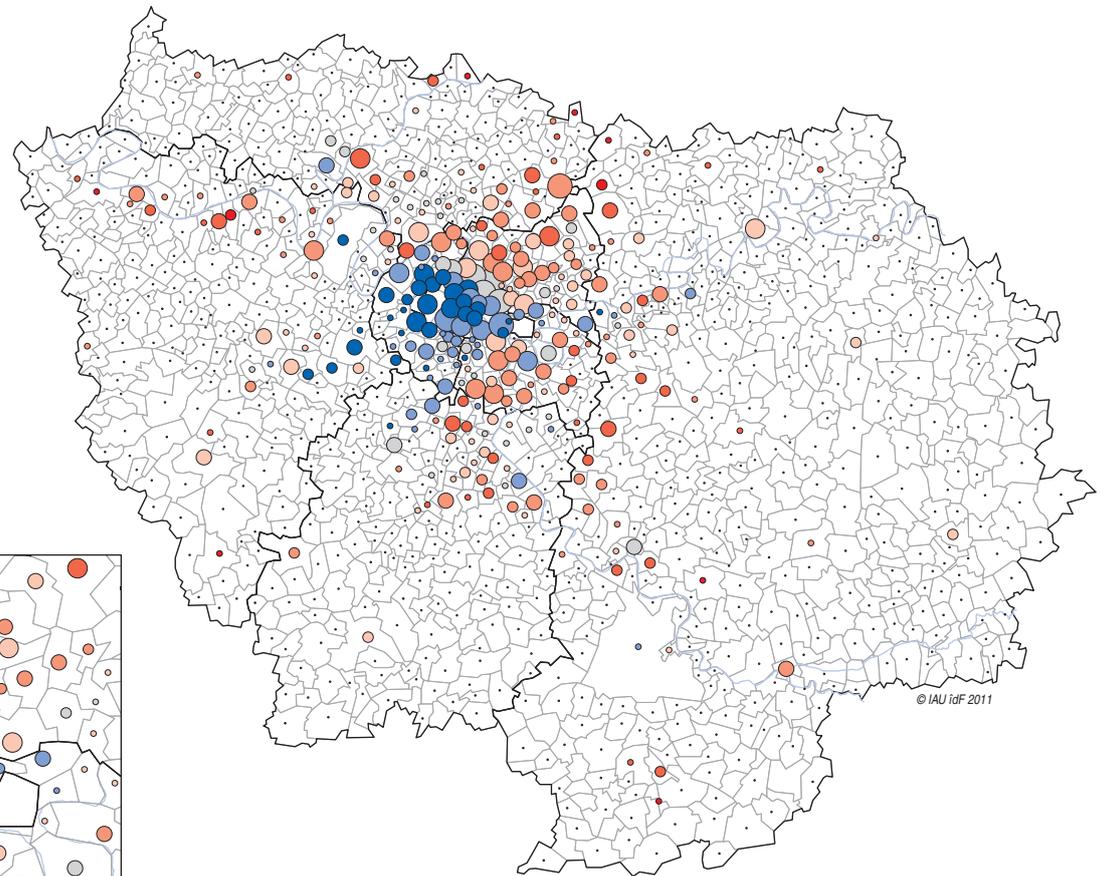
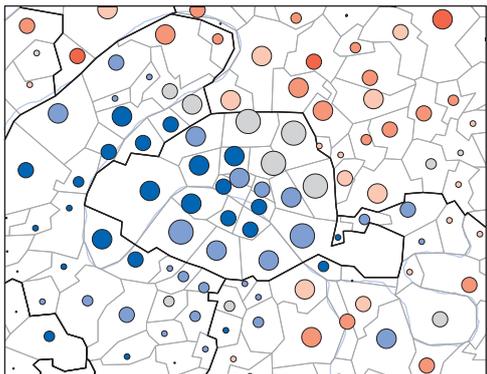


Indice de spécificité



— Limites départementales

— Limites communales

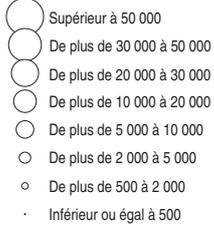


© IAU idF 2011

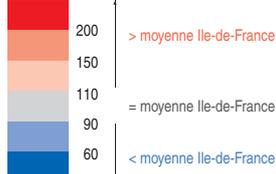
Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

## 10 Les emplois de cadres : très présents à l'Ouest

Nombre d'emplois  
(Total Ile-de-France : 1 507 100)

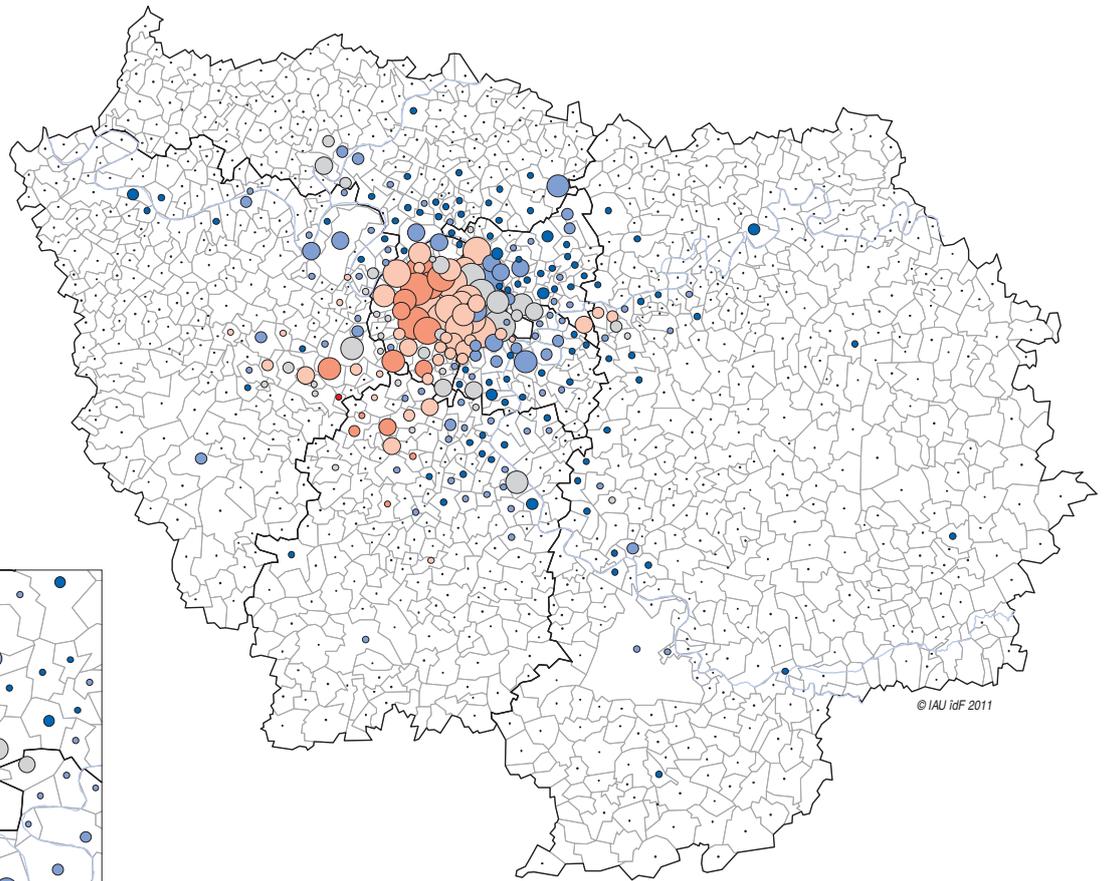
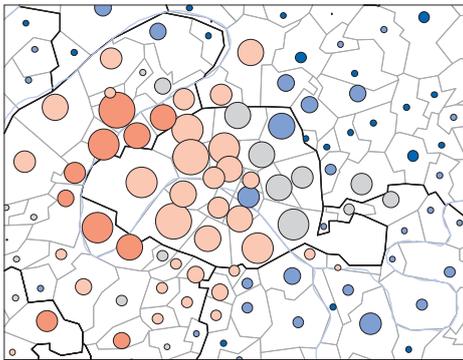


Indice de spécificité



— Limites départementales

— Limites communales



© IAU idF 2011

Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de travail

moyenne régionale. Elle est de 11 % dans les Yvelines, du fait de l'implantation de sites de production, mais l'emploi peu qualifié n'est pas très présent dans ce département qui est aussi tourné vers des activités à haute valeur technologique et de conception.

A l'échelle départementale, la localisation et la part d'employés peu qualifiés ont peu évolué depuis 1999. En revanche, la localisation des ouvriers peu qualifiés tend à se déplacer vers la périphérie. La part de ces emplois, quasi stable à Paris, diminue dans les Hauts-de-Seine et plus encore dans le département de la Seine-Saint-Denis alors que leur part dans l'emploi augmente dans tous les départements de grande couronne, notamment dans le Val-d'Oise.

### Une géographie liée aux principaux pôles d'emploi

La concentration des lieux de travail des personnes peu qualifiées, notamment

pour les ouvriers, est moins marquée que pour les professions plus qualifiées. Si les métiers d'ouvriers et d'employés peu qualifiés sont parfois proches en termes de tâches réalisées, leurs lieux de travail restent différenciés. La localisation des emplois d'ouvriers apparaît davantage liée à l'implantation de sites industriels ou de zones d'activités économiques. Celle des employés est liée à la densité globale des emplois et de la population et reste plus dispersée.

Les principaux lieux de travail des employés peu qualifiés sont les pôles économiques majeurs de la région 8. Outre les arrondissements parisiens et La Défense, les principales communes d'emploi sont Roissy-en-France, Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Rueil-Malmaison, les villes préfectorales (Saint-Denis, Créteil, Versailles, Evry) ainsi qu'Argenteuil et Montreuil. Les communes où les employés peu qualifiés sont surreprésentés sont soit des communes résidentielles avec peu d'emplois, comme les pôles de vie de grande couronne, soit des

communes présentant un tissu économique mixte ou spécialisé dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du commerce de détail.

Les emplois d'ouvriers peu qualifiés sont davantage surreprésentés dans certaines communes de la région 9, offrant de nombreux emplois. Ces communes se situent au nord (jusqu'à Roissy) et à l'est de Paris (Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois, Montreuil, Aubervilliers, Pantin), au nord des Hauts-de-Seine (Gennevilliers, Nanterre, Argenteuil), dans le secteur de la Seine-Amont (Vitry, Orly, Rungis) et le long de la vallée de la Seine (Poissy). Il s'agit notamment de territoires accueillant des infrastructures de transport majeures (ports, aéroports, sites logistiques), des sites de production industrielle ou ayant maintenu une activité de production-transformation.

Les employés et les ouvriers peu qualifiés sont nombreux à travailler à Paris ou dans les Hauts-de-Seine, où les emplois de cadres sont fortement surreprésentés 10.

En effet, les deux types d'emplois sont très liés. Par exemple, les emplois de serveurs dans les cafés-restaurants sont nombreux près des lieux de travail des cadres. Cependant, ce n'est pas au sein de ces territoires que les indices de spécificité sont les plus élevés pour les ou-

vriers et les employés peu qualifiés. En effet, certains établissements employant des personnes peu qualifiées ont un lien direct avec les sites situés dans les principaux pôles d'emplois mais ont des localisations excentrées. De plus, pour certaines de ces activités,

les lieux d'emploi réels des personnes peuvent différer du lieu de localisation de leur établissement employeur. Par exemple, un établissement de recherche a besoin d'emplois assurant l'entretien ou la sécurité sur le site et peut faire appel à un prestataire extérieur.

## Pour en savoir plus

**Leroi P., Thévenot L.** : « Actions locales pour les emplois et les actifs peu qualifiés en Ile-de-France », IAU Ile-de-France, décembre 2009.

**Jauneau Y.** : « Les employés et ouvriers non qualifiés », *Insee Première*, n° 1250, juillet 2009.

**Leroi P., Thévenot L.** : « L'emploi peu qualifié en Ile-de-France, 1. Place dans l'économie régionale, caractéristiques des actifs », IAU Ile-de-France, *Note rapide sur l'économie*, n° 428, mai 2007.

**Leroi P., Thévenot L.** : « L'emploi peu qualifié en Ile-de-France, 2. Localisation et spécificités locales », IAU Ile-de-France, *Note rapide sur l'économie*, n° 429, mai 2007.

**Amossé T., Chardon O.** : « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Insee Economie et statistique*, n° 393-394, novembre 2006.



INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2011

Directrice de la publication : Sylvie Marchand  
Comité de rédaction : Patrick Pétour  
Chefs de projet : Clotilde Debout, Marielle Dhune  
Rédactrice en chef : Christel Collin  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud  
Impression : Jouve

Publication téléchargeable à partir du site Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage I1136052

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2011

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)